



## DÉCLARATION LIMINAIRE CAPD DU 2 JUIN 2016

Madame le Directeur Académique,

Nous abordons durant cette CAPD, les priorités de la seconde phase du mouvement, les maintiens sur poste et les postes à profil.

Tout d'abord, dans le cadre des journées de la Refondation, le Premier ministre a annoncé le passage de l'ISAE à 1200€ annuels, puis une augmentation du taux du passage à la hors-classe. Ce sont des revendications que notre organisation syndicale porte depuis longtemps. Nous nous félicitons de ces avancées importantes pour les enseignants du premier degré.

Au niveau départemental la concrétisation de l'engagement ministériel pour l'accès à la Hors Classe est très attendu.

Pour l'ISAE, on ne peut que regretter le fait que tous les professeurs des écoles ne soient traités de la même manière ; beaucoup d'entre eux sont encore exclus du bénéfice de cette indemnité : animateurs TICE, conseillers pédagogiques, enseignants référents ASH ou en SEGPA notamment.

Pour être cohérent, et avec le même esprit de parité que dans le second degré, il convient que ces mesures concernent désormais tous les personnels du premier degré. A noter, le taux d'accès à la hors-classe reste beaucoup plus faible dans le 1er degré que dans les autres corps. Au Sgen-CFDT, nous continuerons à œuvrer pour une réelle équité entre le premier et le second degré.

Le Ministère de l'Education Nationale a exprimé sa volonté de réduire l'écart entre les élèves souffrant de difficulté scolaire et les très bons élèves. Le recul de l'échec scolaire est une ambition de toutes et de tous.

Toutefois dans notre département, un recrutement insuffisant d'AESH, d'AVS et des heures d'accompagnement partagées laissent encore trop souvent les élèves, l'enseignant de la classe et les équipes pédagogiques dans un total désarroi . Comment les élèves peuvent-ils apprendre dans un climat d'insécurité ? A quel niveau se trouve l'ambition de la réussite de tous ? Il est urgent de donner les moyens aux enseignants

d'accueillir leurs élèves en grande difficulté ou reconnus handicapés avec sérénité. Malheureusement cette revendication récurrente est restée lettre morte jusqu'à présent. L'annonce d'embauches « massives » de personnels dédiés à l'accompagnement de ces élèves devra être suivie d'effet et nous y serons attentif.

Les enseignants sont de plus en plus confrontés à des situations particulières d'enfants issus du voyage et primo arrivants. Nous constatons une louable volonté au niveau départemental de créer des postes UPE2A. Pour le Sgen-CFDT, il s'agit d'une démarche nécessaire mais non suffisante. D'une part, le manque de moyens pour accueillir les élèves allophones ou du voyage ne se limite pas à la CUS mais concerne d'autres zones urbaines du département. De plus, les ressources documentaires mises à disposition ne compensent guère les besoins d'une formation indispensable en vue d'une pédagogie adaptée et différenciée. Les directeurs et enseignants se retrouvent face des problématiques culturelles et linguistiques particulières qui les empêchent de communiquer clairement et sereinement avec les familles. Le Sgen-CFDT demande des moyens humains spécifiques qui devraient se concrétiser par des effectifs plus réduits dans ces classes, des personnes ressources en nombre suffisants et disponibles pour soutenir concrètement les équipes pédagogiques, des propositions de formation initiale et continue dans ce cadre précis . Apporter une solution à cette problématique devient urgent compte-tenu du contexte actuel.

Enfin, dans le cadre de la refondation de l'école, la mise en place de nouveaux programmes mais aussi de nouvelles formes d'évaluation exigent à nouveau une disponibilité sans borne des équipes pédagogiques. Des réunions se multiplient, des invitations de directeurs s'opèrent bien sûr au-delà des 108 heures déjà bien élastiques, impliquant des déplacements imprévus et non indemnisés.

Le Sgen-CFDT relève aussi des différences d'interprétation entre les circonscriptions pour l'organisation du travail de préparation des nouveaux programmes, ou pour ce qui concerne les injonctions d'harmonisation pour le C3, au sein des secteurs de collèges. Les instructions sont plus ou moins claires et les calendriers différents .

Nous demandons à ce que les équipes de circonscription soient mobilisées au plus près des collègues. Mais nous demandons aussi pour elles une formation suffisante pour accompagner les enseignants dans les écoles. Les enseignants ont le sentiment d'un décalage entre ce que ces équipes peuvent proposer et ce que les collègues vivent dans leur classe.

Le Sgen-CFDT insiste tout d'abord sur l'importance de la présentation commune du programme de chaque cycle, ce qui faciliterait la mutualisation des progressions, des programmations et des carnets de suivi et permettrait l'élaboration d'outils collectifs sur l'ensemble des cycles.

Le Sgen-CFDT rappelle la nécessité de documents d'accompagnement opérationnels mais aussi l'indispensable appropriation des textes. Cette appropriation des textes et documents de préparations nécessite du temps de concertation entre les enseignants en plus du temps d'élaboration des outils. Ce temps nécessaire se comptabilise bien au-delà des deux demi-journées de solidarité et de l'enveloppe épuisée des 108 heures. Ce temps de travail déborde forcément sur le temps personnel sans contrepartie. Les enseignants sont aussi inquiets et las de chercher des solutions d'urgence et des béquilles pour faire fonctionner une école constamment en réforme.

Madame le Dasein, le Sgen-CFDT rappelle l'importance d'un accompagnement de qualité et pas uniquement numérique dans l'application de ces nouveaux programmes.

Dans ce contexte d'inquiétude sociale et professionnelle, nous remercions tout particulièrement les collègues des services de la DSDEN diffusant dans les délais les documents préparatoires et répondant avec gentillesse et disponibilité à nos sollicitations.